Bulletin d'inscription 2017-2018

A renvoyer à l'adresse « contact » de l'étape correspondante : avec photocopie de la licence (ou certificat médical) + chèque Nom de l'équipe (identique à toutes les étapes) :..... Course (cocher la case correspondante): ☐ XS (à partir de 2002) 12€ ☐ Jeune 1 (de 2012 à 2007) 4€ ☐ Jeune 2 (de 2006 à 2003) 4€ (+2€ de Pass comp pour les non-licenciés FFTri Compétition (par personne NL) + 2€ sur place ■ Féminine Équipe → Masculine Pour le XS: cadet/junior (de 2002 à 1999) seniors (1998 à 1979) vétérans (1978 et avant) Equipier 2: Equipier 1: Nom : Sexe : Date de naissance :/..../ Date de naissance :/..../...... Adresse:.... Adresse: tel : E-mail : tel : E-mail : N° de licence (FFTri uniquement): N° de licence (FFTri uniquement): Club (FFTri uniquement): Club (FFTri uniquement): Non licencié FFTRI OU Licencié FFTRI Loisir (certificat médical « pratique du Non licencié FFTRI OU Licencié FFTRI Loisir (certificat médical « pratique du Sport en compétition » de moins de 1 an, à joindre avec l'inscription) Sport en compétition » de moins de 1 an, à joindre avec l'inscription) Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'y conformer. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'y conformer. Signature Signature **AUTORISATION PARENTALE AUTORISATION PARENTALE**

Règlement du challenge hivernal de Bike&Run 2017-2018

Article 1: Ce challenge est organisé par la Ligue de Bourgogne de Triathlon afin de promouvoir la discipline Bike&Run et la convivialité du sport en équipe. Il est ouvert à toute équipe constituée de deux personnes licenciées FFTRI ou non, chaque concurrent devant présenter sa licence FFTRI, ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Bike&Run de moins de 1an (conservé par l'organisateur, photocopie acceptée). Les licenciés FFTRI seront couverts par leur licence, les non-licenciés ou licenciés d'une autre fédération, par un Pass Compétition (1 par personne). Article 2: Pour être classé dans une catégorie, il faudra que les deux athlètes composant l'équipe soient de la même catégorie à contrario l'équipe sera classée Senior. (Exemple : une équipe composée d'une cadet et d'un junior font partie de la même catégorie / un senior et un vétéran font partie de la catégorie Senior) Article 3: Les équipes qui souhaitent participer au classement général du circuit régional doivent obligatoirement être constituées des mêmes équipiers. Lorsqu'un concurrent change d'équipier au cours du Challenge, il ne récupère pas les points acquis avec son équipier précédent. Article 4: Toutes équipes seront classées à partir d'une participation, le classement final sera établi sur la base des 5 meilleurs résultats pour la Distance XS et des 5 meilleurs résultats pour les épreuves jeunes Article 5: Le classement général du Challenge est par addition des points obtenus sur chaque épreuve et des points de bonification qui seront attribuée (voir règlement complet sur www.bourgogne-franche-comte-triathlon.com— Rubrique : Circuit Bike & Run 2018 En cas d'égalité, c'est le meilleur classement, puis le second meilleur classement.../... qui départagera les équipes. Article 6: Le règlement de la FFTRI sera en vigueur sur sur ce Challenge. Port du casque obligatoire pour les 2 équipiers tout au long de l'épreuve, 1 VTT en bon état par équipe, le passage de VTT doit faire de main à main. Arrivée en commun des 2 équipiers. Art